



REGLEMENT CHALLENGE TRAIL COURT LBA

Programme 2018 :

- Trail du Glazig (22) 25kms le 11/02/2018
- Trail du Cap pointe du raz (29) 30 Kms le 04/03/2018
- Trail du Kreiz breizh (56) 28 kms le 25/03/2018
- Trail du Tiken (35) 25 kms le 14/04/2018

Ce challenge est ouvert à tous les coureurs licenciés des catégories espoirs à masters homme et femme. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au Challenge. L'inscription est automatique et gratuite dès la première participation à une épreuve inscrite au calendrier.

Seuls peuvent participer à la sélection les athlètes ayant été classés sur au moins 2 épreuves du programme.

Sont qualifiés d'office les premiers Bretons Homme et Femme du Match Inter-Celtique de l'année précédente.

Il permettra la sélection de 2 équipes Bretonnes, 1 équipe femme et 1 équipe homme composée chacune de 4 athlètes pour participer au Trail Inter-Celtique de Guerlédan (27 kms avec un dénivelé de 900 m) le 19/05/2018.

Le calcul du classement du challenge s'effectue comme suit :

A l'issue de chaque course, un classement scratch homme et un classement scratch femme toutes catégories confondues sera établi. Sur la base de ces classements, sera attribué un nombre de points répartis comme suit :

- 1^{er} : 1 point
- 2^{ème} : 2 points
- 3^{ème} : 3 points
- 4^{ème} : 4 points

Ainsi de suite, chaque coureur gagnant respectivement le nombre de points correspondant à sa position à l'arrivée au scratch.

Pour chaque participant, le nombre de points obtenus sera additionné sur les 2 meilleurs classements du programme.

La sélection pour le match inter-celtique s'effectuera sur les 3 premiers athlètes homme et femme à l'issue de ce challenge.

